

CHARTRE ANIMATEUR ACOPD

Être Animateur Pèlerin Danseur, c'est :

- Être membre de l'ACOPD
 - Maîtriser la pédagogie des sentiers Pèlerins Danseurs,
 - Expérimenter l'animation avec des animateurs confirmés (participation aux ateliers et formations proposées...),
 - Étudier et intégrer les cahiers, livres et documents de base de l'ACOPD,
 - Être attentif à l'équilibre entre fidélité à la pédagogie fondée sur la tradition chrétienne et créativité féconde,
 - Poursuivre une formation biblique (retraites, cours, séminaires...).
- Être Animateur Pèlerin Danseur, c'est aussi :
- Être ouvert au travail en équipe : écoute - respect - bienveillance - discernement,
 - Transmettre la pédagogie dans un esprit de service et de gratuité de cœur,
 - Posséder une connaissance minimale du fonctionnement du corps et de la psyché,
 - Se réunir entre animateurs, accompagnateurs et assistants, au moins une fois l'an, pour une relecture collégiale des expériences de chacun, dans un esprit de partage bienveillant et constructif,
 - Animer des ateliers, des sessions, des retraites... seul ou en co-animation,
 - Être attentif à sa succession, susciter de nouveaux animateurs, transmettre son expérience dans le cadre de la formation à la pédagogie.

Être Animateur Pèlerin Danseur, c'est encore :

- Être coopté par ses pairs animateurs et accompagnateurs (cooptation confirmée par le Conseil d'Administration de l'ACOPD),
- Participer à la vie de l'ACOPD : Assemblées Générales, à son déploiement : animation - co-animation - collaboration, contribution à des pratiques et œuvres en lien ou résonance avec la pédagogie des sentiers Pèlerins Danseurs,
- Cheminer spirituellement pour progresser dans la mission, pour reconnaître la présence du Seigneur, se laisser interpeller et conduire par Lui.